

Flottille. Installée à Sète depuis 1996, l'association Cap au Large possède trois bateaux, Laisse Dire, un cotre coque alu, Val d'Orb, un Sélection 37, et depuis peu Liberdade, un First 35.



ÉCOLE CAP AU LARGE

UNE VOILE OUVERTE À TOUS

Née de l'idée de trois passionnés de voile et d'intégration, Cap au Large n'a eu de cesse au fil de ses bientôt trente ans d'existence de devenir une école de voile véritablement ouverte à tous. Et en particulier aux personnes en situation de handicap. Un pari aujourd'hui largement réussi. La preuve toutes voiles dehors à bord du Laisse Dire.

Il est 14 heures en ce samedi après-midi ensoleillé du mois de mars lorsque Gaël, Erwan, Nadia, Johan, Clément, René, Stéphane, Loïc et Florian embarquent à bord de *Laisse Dire* pour une sortie en mer au large de Sète. Mais en attendant que le voilier de l'association Cap au Large ne quitte son quai au bout du môle Saint-Louis, Matteo le skipper énumère les consignes de sécurité. À ses côtés, Félix, qui joue aujourd'hui le rôle de second, aide chaque participant à enfiler un gilet de sauvetage. Si la scène ressemble à s'y méprendre à ce qui se passe dans toutes les écoles de voile, l'équipage du jour est cependant moins banal qu'il n'y paraît. En

dehors de Florian, éducateur spécialisé, les huit autres apprentis marins travaillent (et pour certains résident) dans un Établissement et service d'aide par le travail (Esat), en Aveyron. Quant à Félix, il est atteint depuis sa naissance d'une affection neurologique qui le handicape dans sa marche et son élocution.

La genèse de Cap au Large

Baptisée dans un premier temps... Handicap au Large, l'école Cap au Large a vocation, depuis sa création en 1996, de « permettre l'accès à la voile aux personnes en situation de handicap », comme aime le rappeler Vincent Bourdin, l'un des trois



Adapté. Grâce aux conseils d'Éric, Laisse Dire a été entièrement aménagé pour permettre aux personnes à mobilité réduite de naviguer.

fondateurs, très disert lorsqu'il s'agit d'évoquer la genèse de cette aventure. « En fait, l'idée de Cap au Large est venue après une première expérience au sein de Handicap indépendance, une association toulousaine qui proposait entre autres choses des croisières pour des handicapés. Expérience lors de laquelle on avait constaté que rien n'était pensé en ce sens sur les bateaux. » Bien décidés à combler cette lacune, Vincent, Carole, son épouse, et Jean-François Merle rachètent à la base des Glénans de Marseillan-Murène, un Kelt 7.07 qu'ils retapent de A à Z. Mais face à la difficulté d'apporter à Murène les aménagements nécessaires pour leur projet, ils se portent bientôt acquéreurs d'un deuxième navire (Sélection 37), *Alibaba*,

« La voile est un outil pour le vivre ensemble. »

plus fonctionnel. Et même d'un troisième (Sélection 37), le *Val d'Orb*. « C'est un type de bateau relativement bien adapté sur lequel on a cependant ajouté des coussins gel et multiplié les mains courantes un peu partout », confirme Vincent, qui va accorder une attention encore plus importante à l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap après sa rencontre avec Éric Chabanon. Habitué des premières croisières organisées par Cap au Large, ce paraplégique d'une trentaine d'années, décédé aujourd'hui, devient un ami du trio, puis un salarié de l'association en tant que secrétaire administratif. Et surtout une sorte de testeur et de conseiller en aménagement pour personnes handicapées. En particulier sur le *Laisse Dire*.

Un voilier adapté pour un public handicapé

Avec des premiers fonds récoltés en partie grâce à la première Route du Large, une tournée musicale entre Paris et Barcelone dont Manu Chao est l'un des parrains, Cap au Large s'offre en 2002 un sloop bermudien de 55 pieds construit sur un plan Nivelte et dont la coque en alu est quasiment nue. Ce qui va grandement faciliter le travail de Vincent et de tous ceux qui pendant plus de deux ans vont donner de leur temps – via des chantiers participatifs – pour permettre au bateau d'accueillir tous les publics. « L'idée était que les personnes en fauteuil puissent se déplacer sur toute la surface du bateau et réaliser en autonomie toutes les tâches de la vie quotidienne ainsi que celles propres à la navigation, explique Vincent. Cela est passé par une rampe d'accès adaptée, un pont arrière particulièrement dégagé, l'installation d'un joystick de barre ou celle d'un monte-personne permettant d'aller plus aisément du pont au carré. Mais également par des choses plus simples mais tout aussi importantes. Comme des sanitaires aux normes PMR, des interrupteurs installés à hauteur de fauteuil ou bien encore une table à cartes rabaisée pour qu'une personne en fauteuil puisse y travailler. » Le tout (250 000 euros au total) faisant de *Laisse Dire* un bateau unique, comme le souligne Thierry Schneider, passionné de voile devenu paraplégique autour de la quarantaine suite à un accident. « Avant



Partage. Comme une quinzaine d'autres structures de ce type, l'Association belmontaise de service et d'accompagnement pour personnes handicapées navigue régulièrement grâce à Cap au Large.

de connaître Cap au Large, j'avais fait la croisière de Pen-Bron (Loire-Atlantique) où des skippers bénévoles font naviguer le temps d'un week-end des personnes en situation de handicap, mais les bateaux ne sont pas du tout équipés pour nous et on doit dormir à terre. En France, il y a, d'après l'inventaire que j'ai fait, seulement trois bateaux permettant de vraies croisières, Sochris Nine de Cap handi et Estrella Lab, tous les deux basés à La Rochelle, et Laisse Dire, qui est le seul à avoir une si importante capacité d'accueil pour de la navigation hauturière tout en permettant à des personnes comme moi de rester en permanence dans des fauteuils conçus spécialement pour eux. C'est un peu l'aventure quand il y a de la gîte, mais ça évite d'avoir des escarres et d'être bloqué sur un banc. La croisière pour moi, c'est en effet le plaisir de naviguer, mais aussi l'occasion de vivre avec les valides. Et c'est très important parce que si la société acceptait plus facilement les handicapés, ce serait plus facile pour les handicapés d'accepter

leur handicap. » Un message parfaitement assimilé par Vincent Damourette, actuel directeur de Cap au Large, pour qui « la voile est un outil contre l'isolement et pour le vivre ensemble entre valides et personnes en situation de handicap, physique évidemment mais aussi mental et même social ». À l'image de ces croisières « mixtes » organisées chaque année à bord de *Laisse Dire* ou de l'embauche en avril 2021 de Félix comme chargé de mission handivoile. En 2022, ce sont ainsi plus de 1 300 personnes qui ont été accueillies par l'association désormais installée dans le flambant neuf pôle nautique Saint-Louis à Sète. Dont plus de 200 en situation de handicap et en majorité issues d'une quinzaine de structures comme l'Association belmontaise de service et d'accompagnement pour personnes handicapées (ABSEAH). Mais pas de temps à perdre... René et Florian viennent de larguer les amarres et Matteo a confié la barre à Gaël pendant qu'Erwan et Johan hissent déjà la grand-voile. ■

UN OCÉAN DE BONHEUR

Étroitement liée au monde de la musique, Cap au Large organise depuis 2016 « Cap sur la chanson », une croisière dont les participants, jeunes de quartiers, migrants, personnes en situation de handicap ou simples marins sont invités à composer des textes mis en musique par la suite. Et depuis l'été dernier, ils sont interprétés en live en première partie du festival la Route

du Large dans le cadre très maritime du théâtre de la Mer à Sète, où se retrouve chaque début du mois d'août (le 7 en 2023) chanteurs et groupes professionnels réunis pour soutenir l'association. C'est lors de « Cap sur la chanson » 2020 que Félix Leroy a écrit les paroles d'un *Océan de bonheur* à découvrir sur YouTube (www.youtube.com/watch?v=oPwGKxIv47c).